

DEMANDE D'INSCRIPTION GYM AQUATIQUE – SAISON 2022-2023

Depuis la rentrée 2017-2018, la section gym aquatique a mis en place un nouveau mode de fonctionnement ; il n'existe plus de listes d'attente. Chaque année, du 1^{er} juillet au 15 septembre, les nouvelles inscriptions devront être faites à l'aide du tableau ci-dessous. Elles se feront par ordre d'arrivée, en fonction du créneau demandé, et des places disponibles. Plusieurs créneaux pourront être demandés en précisant leur ordre de préférence. Cette opération sera à renouveler chaque année, la demande étant caduque l'année suivante.

Les créneaux du midi et le premier cours du vendredi soir (18h30-19h15) sont exclusivement réservés aux actifs. Les autres créneaux sont ouverts aux retraités territoriaux.

À me retourner : par mail :

s.brault@rennesmetropole.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Séverine Brault – DRH / PC – 11 rue Kléber – 35000 RENNES CEDEX

v.ploteau@ville-rennes.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Véronique PLOTEAU – DPB / MR – Centre Technique Municipal Plaine de Baud – 93 avenue Chardonnet – CS 63126 – 35031 RENNES CEDEX

<u>Inscription</u>	
NOM :	Prénom :
Service :	
tél :	mail :
Mentionner si contraintes professionnelles (permanences 1 semaine sur 2 par ex) :	
Créneau demandé	
Séance du mardi (de 9h15-10h à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du mardi (de 10h00-10h45 à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du mercredi (de 12h15-13h St Georges)	<input type="checkbox"/>
Séance du jeudi (de 9h15-10h à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du jeudi (de 12h15-13h à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 12h15 à 13h Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 18h30 à 19h15 Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 19h15 à 20h Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 20h à 20h45 Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 20h45 à 21h30 Villejean)	<input type="checkbox"/>

À Rennes, le